

Ordonnance Souveraine n° 1.957 du 18 novembre 2008 portant promotions ou nominations dans l'Ordre du Mérite Culturel.

ALBERT II
PAR LA GRACE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu l'ordonnance souveraine n° 689 bis du 31 décembre 1952 portant création de l'Ordre du Mérite Culturel ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

ARTICLE PREMIER.

Sont promus ou nommés dans l'Ordre du Mérite Culturel :

Au grade de COMMANDEUR :

MM. Jacques DE DECKER, Membre du Conseil Littéraire de la Fondation Prince Pierre de Monaco,

René DE OBALDIA, Membre du Conseil Littéraire de la Fondation Prince Pierre de Monaco,

Bertil GALLAND, Membre du Conseil Littéraire de la Fondation Prince Pierre de Monaco,

Jean-Marie ROUART, Membre du Conseil Littéraire de la Fondation Prince Pierre de Monaco.

Au grade de CHEVALIER :

M. Jean-Charles CURAU, Directeur des Affaires Culturelles,

Mmes Danièle DARRIEUX, Artiste dramatique,

Michèle DITTLLOT, Présidente de la Commission Culture du Conseil National,

MM. Alper FEYMAN, ancien Professeur de Lutherie,

Jean-Marc GENESTIE, Administrateur Général de la Compagnie des Ballets de Monte-Carlo,

Hervé GRILLET, Secrétaire Général de l'Opéra de Monte-Carlo,

Kazuo NOGUCHI, Président d'une société d'édition et d'organisation d'évènements,

Alain OLIVETTI, Régisseur Général à l'Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo,

Jean PIAT, Artiste dramatique,

Mmes Nathalie ROSTICHER, épouse GIORDANO, Conservateur-adjoint du Directeur du Nouveau Musée National de Monaco,

Liliane ROY BROCHU, ancienne Présidente de l'Association des Amis de l'Opéra de Monte-Carlo,

M. Serge STAPFFER, Altiste à l'Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo.

ART. 2.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Directeur des Services Judiciaires, Notre Ministre d'Etat et le Chancelier de l'Ordre de Saint-Charles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en Notre Palais à Monaco, le dix-huit novembre deux mille huit.

ALBERT.

Par le Prince,
Le Secrétaire d'Etat :
J. BOISSON.